

PLU : Présentation de P.A.D.D.

La réunion publique pour la présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a eu lieu le jeudi 3 juin au pôle d'animation. Devant une faible assistance (une vingtaine de personnes environ), Mme GRIEU (architecte urbaniste) a présenté ce document qui sera la "clé de voûte" de notre futur Plan Local d'Urbanisme. Il s'articule autour de trois grandes thématiques, déclinées en objectifs :

- La maîtrise de l'urbanisation : *Maîtriser le développement urbain de la commune, diversifier les typologies d'habitat, renforcer les équipements et qualifier les espaces publics.*
- Le développement de l'activité économique : *Pérenniser l'activité agricole et développer l'emploi sur la commune*
- La préservation des patrimoines : *Préserver le patrimoine naturel,, préserver les paysages remarquables et préserver l'identité locale traduite dans le patrimoine bâti.*

Tous ces objectifs seront traduits dans les différentes pièces du PLU (rapport de présentation, zonage, règlement...).

L'hypothèse de croissance retenue par la commune et qui servira de base à l'élaboration du PLU est de 1,2 % par an (hypothèse moyenne), ce qui conduirait à une population de 2000 habitants en 2020 et entraînerait un besoin d'environ 200 logements supplémentaires. Cette hypothèse va donc déterminer les superficies des zones constructibles à maintenir sur la commune ainsi que le nombre de bâtiments qui pourront faire l'objet d'un changement de destination. Pour ces bâtiments, 5 critères ont été retenus par la commune : proximité d'une exploitation agricole, défense incendie, inactivité agricole depuis plus de 5 ans, architecture du bâtiment.

Le PADD peut être consulté, dans son intégralité, au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

Prochaine étape dans l'élaboration du PLU : zonage et règlement. L'enquête publique devrait avoir lieu à la fin de l'année 2010. Cette enquête permettra à chacun de faire part de ses observations et remarques sur le futur PLU.